

Pôle culture  
Service arts visuels  
Rapporteur : Catherine GENTILE

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DÉLIBÉRATION N°DEL2023\_147**  
**SÉANCE DU 16 MAI 2023**

**41 - ARTOTHÈQUE - PARTICIPATION À L'ÉDITION D'UNE LITHOGRAPHIE DE ROMUALD REUTIMANN**

Romuald Reutimann est un artiste contemporain et illustrateur de bande dessinée qui vit et travaille à Cherbourg-en-Cotentin. En 2017, il a réalisé, avec Pierre Gabus au scénario, le premier épisode d'une nouvelle série intitulée « New Cherbourg Stories ».

Il s'agit d'un concept reprenant tous les éléments incongrus qui caractérisent l'histoire de Cherbourg, en les intégrant dans une fiction rétro-futuriste.

Le projet New Cherbourg Stories se déroule sur plusieurs années sous diverses formes.

Outre l'édition de comics books, une prépublication dans la Presse de la Manche a eu lieu en août 2018 pour le premier épisode.

Une exposition s'est déroulée au musée Thomas Henry de novembre 2019 à mars 2020, réunissant plus de 6 000 visiteurs.

Quatre albums sont parus à ce jour aux éditions Casterman - l'illustrateur produit une abondante imagerie impliquant diverses techniques d'impression : lithographie, sérigraphie et tirage numérique.

Au printemps 2019, l'Artothèque a passé commande auprès de Romuald Reutimann d'une œuvre représentant ses locaux situés en façade du théâtre et devenue pour l'occasion « Galerie Municipale de Prêt » (GMP 55), afin de correspondre à l'univers des années 1930 de New Cherbourg Stories.

Les sérigraphies dont le tirage se limitait à 30 exemplaires ont été numérotées et signées par l'auteur au cours d'une rencontre organisée le 18 janvier 2020 avec Romuald Reutimann, l'artiste et Stéphane Constant, l'imprimeur d'art, à l'Artothèque.

Cette opération relayée dans la presse a rencontré beaucoup de succès et les usagers sont restés depuis dans l'attente de sa reconduction.

Cette illustration a eu vocation à faire la promotion du service de prêt et de valorisation du fonds sérigraphique.

En 2023, l'artothèque se propose de participer, sous la forme d'une souscription avec l'association New Cherbourg Society à l'édition d'une nouvelle estampe.

Il s'agit cette fois d'une impression lithographique réalisée par l'atelier Nicolas Draeger à Montrouge et tirée à 45 exemplaires.

L'association New Cherbourg Society assume la responsabilité juridique et commerciale de l'édition.

La ville de Cherbourg-en-Cotentin quant à elle, s'engage à acquérir un lot de 10 lithographies au prix d'achat unitaire de 150 € soit un montant total d'acquisition de 1 500€. Il est proposé d'attribuer la vente de cette lithographie à la régie de recettes de l'artothèque selon les modalités suivantes :

Type	Nb d'exemplaires	Prix unitaire de vente	Date de mise en vente
Lithographie Romuald Reutimann intitulée <i>New Cherbourg signe</i>	10	150 €	Novembre 2023

Un événement grand public sera organisé au Quasar pour donner la plus grande visibilité à cette initiative.

Enfin, l'artothèque complètera la série Reutimann de son fonds d'imagerie en achetant un exemplaire de cette lithographie et également un exemplaire de « La petite », sérigraphie éditée par la N.C.S. en 2022.

Le conseil municipal est invité à :

- approuver le principe de cette souscription avec l'association New Cherbourg Society à l'édition d'une nouvelle estampe,
- approuver la mise en régie à l'Artothèque de cette lithographie pour sa mise en vente,
- approuver le tarif unitaire de vente de 150 euros.

Vu l'avis favorable de la commission n°4 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : <b>19h42</b>		Nombre de votants : <b>53</b>	
Pour : <b>52</b>	Contre : <b>0</b>	Abstention : <b>1</b> Sophie LEMOIGNE	NPPV : <b>0</b>

Le Président de Séance,  
**Benoit ARRIVE**

Le Secrétaire de Séance,  
**Sylvie LAINÉ**

PJ : 1

Ville de Cherbourg-en-Cotentin  
Département de la Manche  
**Conseil municipal du 16 mai 2023**

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44

Date de la convocation et de son affichage : 5 mai 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

**L'An Deux Mille Vingt-Trois, le seize mai** à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 5 mai 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

### **PRÉSENTS**

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERNARD Christian - BROQUAIRE Guy - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien (mandataire AMBROIS Anne jusqu'à son arrivée 18h53) - FRANÇOISE Bruno (arrivée : 17h45) - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HÉBERT Dominique - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - HAMON-BARBÉ Françoise - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie - LEPOITTEVIN Gilbert -MAGHE Jean-Michel - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy (arrivée : 17h50) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

### **ABSENTS EXCUSÉS**

BERHAULT Bernard a donné procuration à ROUELLÉ Maurice  
BOUSSELMAME Nouredine a donné procuration à BERNARD Christian  
CATHERINE Arnaud a donné procuration à LEFRANC Bertrand  
HÉBERT Karine a donné procuration à SAGET Eddy  
HUREL Karine a donné procuration à AMIOT Florence  
LEQUILBEC Frédéric a donné procuration à BROQUAIRE Guy  
MARGUERITTE David a donné procuration à HÉRY Sophie  
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe  
TARIN Sandrine a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

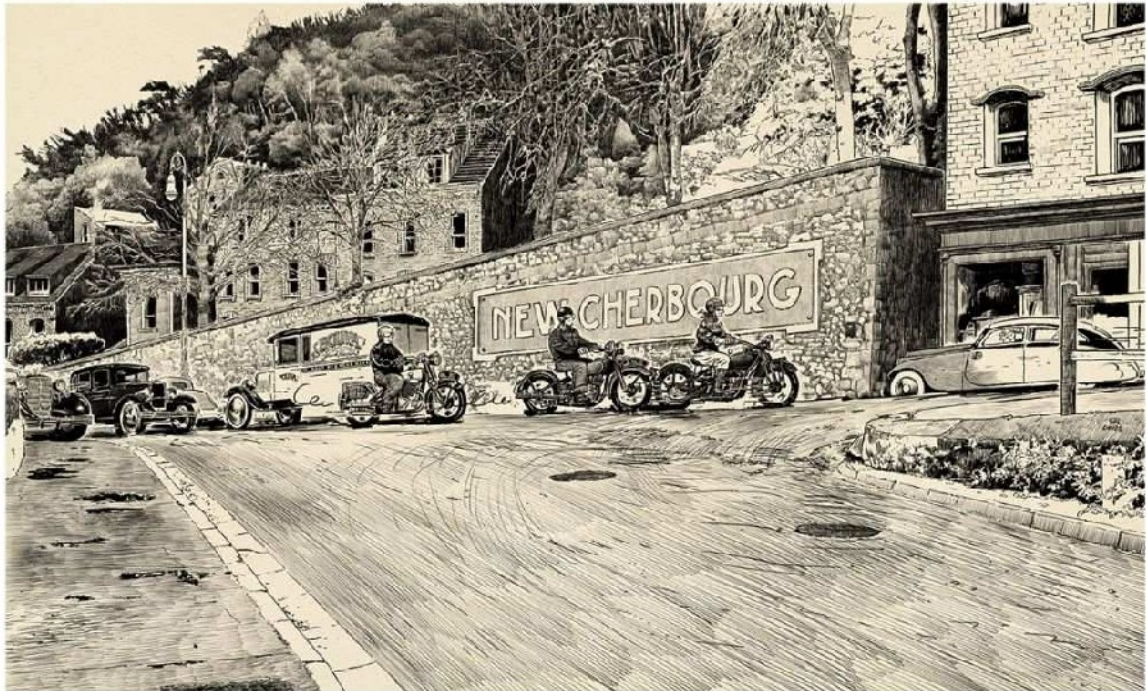
### **ABSENTES**

MARGUERITTE Camille  
PIC Anna

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification



Visuel de l'esquisse de la future lithographie de Romuald Reutimann